

Oratoriennes, Oratoriens,

Le temps passe vite, nous sommes déjà à mi-mandat. Ma mission ainsi que celle de l'équipe municipale est de rendre notre commune attractive, dynamique.

Avec l'aide du conseil municipal, chaque jour nous veillons à optimiser notre action en harmonie avec les oratoriennes et oratoriens.

Je souhaite vous inviter à poursuivre votre participation à l'action collective que nous menons.

À la mairie, nous savons bien que certains projets demandent des mois, voire des années de préparation et de persévérance, mais quelle satisfaction le jour où ils se réalisent (résidence sénioriale, maison des jeunes, sécurisation de la commune, éclairage public etc ...).

Nous sommes ravis d'avoir pu mettre en place cette année nos conseils de quartier, car nous le savons, les attentes des habitants sont grandissantes. Ceux-ci vous permettent de vous exprimer et de soumettre des idées ou des attentes aux élus.

Il nous reste beaucoup de chemin à parcourir, mais la tâche est noble et passionnante.

Je vous adresse chers oratoriennes et oratoriens en mon nom personnel au nom des adjoints et conseillers municipaux tous mes meilleurs vœux pour cette nouvelle année.



Mairie

Horaires d'ouverture

du lundi au vendredi

8h45-12h 14h-17h30

le samedi 10h-12h (Hors Vacances Scolaire)

Démarches administratives

mairie@mairieouzouersurloire.fr

Mairie Ouzouer / Loire

02 38 27 05 05



Mairie

Mairie Ouzouer sur Loire



Villes et Villages Fleuris



aura lieu les vœux du maire à la salle Ballot à partir de 11h.





Le 1er Samedi de chaque mois De 9h00 à 12h00 Au 02.38.27.05.00



Direction de publication : Marie-Madeleine HAMARD en page : Aurélie COPPÉE - 07 70 26 88 54 - www.acwi.fr

# VIE MUNICIPALE

# COMPTES RENDUS DU CONSEIL MUNICIPAL

#### Conseil municipal du 04/10/2022 :

- demandes de subvention à la communauté communes : cabinet de consultation. structure de jeux (école maternelle / accueil périscolaire), remplacement des radiateurs de l'école élémentaire, éclairage public rue Henri Armenault / chemin de Châtillon,
- tarifs des salles communales et révision du règlement,
- tarifs et règlements du cimetière,
- participation des communes aux charges de fonctionnement de la classe Ulis année 2022/2023.
- adoption du Plan Communal de Sauvegarde.

#### Conseil municipal du 24/11/2022 :

- cession d'un bien communal (lame de déneigement),
- taxe d'aménagement : versement de 2% de la taxe d'aménagement à la communauté de communes.
- acquisition d'une parcelle rue des Déportés,
- demande de subventions au département,
- dénomination des rues de la commune.
- demandes Droit de Préemption Urbain.

# TERRAIN À BATIR À VENDRE

### TERRAIN À BATIR EN ZONE UB

**RUE SADI CARNOT** 

Desserte des réseaux d'eau potable, électricité et assainissement

PRIX : 28 800 €

SUPERFICIE TOTALE: 715 m2 Renseignements auprès de la Mairie au

02.38.27.05.05





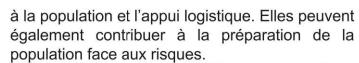


# PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE

### La commune a besoin de VOUS face aux risques qui NOUS concernent!

Notre commune a décidé de se lancer dans la révision de son P.C.S. L'objectif de cette démarche collective est d'initier une culture de prévention et de sécurité civile sur le territoire. Grâce à un document de recensement des enjeux et des ressources communales nous souhaitons développer cette démarche collective.

Il vous sera possible également, si vous le souhaitez, de participer à la Réserve Communale de Sécurité Civile, qui s'appuiera sur les compétences et les solidarités locales. Ce dispositif, composé de bénévoles et placé sous l'autorité du maire, est chargé d'apporter son concours dans les situations de crise. La R.C.S.C a pour vocation d'intervenir uniquement pour des actions de sauvegarde, telles que l'assistance



Elle ne doit pas se substituer aux services publics de secours et d'urgence.

Nous comptons vivement sur le retour questionnaire de recensement, de téléchargeable sur le site internet de la mairie: https://ouzouersurloire.fr/plan-communal-desauvegardepreambule-et-questionnaires ou en format papier à l'accueil de la mairie. Ce questionnaire sera à remettre en mairie.

Une réunion d'information sur l'organisation du R.C.S.C. aura lieu le 20/01/2023 à 18h30 salle Ballot nous comptons sur votre présence.





## PLAN DE SOBRIETE ÉNERGETIQUE COMMUNAL

Mesures prises par la commune pour réduire nos dépenses énergétiques

Notre commune se doit aussi, tout comme chacun de vos foyers, de faire face à l'explosion des coûts relatifs aux fluides énergétiques (gaz, électricité, carburant...). La crise énergétique va perturber le budget de notre commune.

Notre commune a mis en place une politique environnementale, à moyen et long terme, qui vise à développer la mise en œuvre de dispositifs favorisant la réalisation d'économies d'énergie. En début de mandat, la municipalité a travaillé sur un programme pluriannuel concernant la rénovation de l'éclairage public, en remplaçant les sources lumineuses par du led. Des actions ont déjà été réalisées en réduisant les plages horaires de l'éclairage public, (extinction des rues de 23h à 6h sauf sur les axes principaux et zones sensibles), en changeant les plafonniers par du led dans les classes des écoles ainsi que certains éclairages extérieurs (gymnase, foyer Carnot, groupe-scolaire, mairie...).

Les actions qui vont être mises en place prochainement pour pouvoir gérer au mieux l'évolution des coûts sont :

- école élémentaire : des radiateurs moins énergivores et programmables vont être remplacés, d'autres actions suivront dans ce sens. La gestion du chauffage pour cet hiver sera raisonnée,
- bâtiments publics occupés : pour l'ensemble du groupe scolaire, température régulée à 19°C avec baisse de la température les week-ends et vacances scolaires. Pour la mairie et la salle

communale, température régulée à 19°C.

Pour l'ensemble de ces bâtiments la période de chauffage est du 10/10/2022 au 14/04/2023 :



- gymnase salle de gym/danse et le dojo : température régulée à 18°C (du 10/10/2022 au 14/04/2023),
- gymnase plateau sportif: température régulée à 16°/17°C (du 02.11/2022 au 03/04/2023),
- bâtiments publics inoccupés pendant 24 à 48 heures : température régulée à 16°C,
- bâtiments publics inoccupés au-delà de 48 heures : température régulée hors gel,
- de même, les associations ayant un réfrigérateur ou congélateur ne doivent pas les laisser fonctionner en permanence mais uniquement lors de manifestations.

Ces actions, associées à une sensibilisation de nos agents et de tous les utilisateurs des bâtiments et équipements communaux (groupe scolaire, gymnase, mairie, espace Gand, foyer Carnot...) permettront de continuer à réaliser les investissements utiles au bon fonctionnement de notre commune, et de pouvoir honorer les demandes de subventions du monde associatif.

Avec votre soutien et votre compréhension, nous ne doutons pas qu'avec vous, nous parviendrons à surmonter ces difficultés qui se présentent pour économiser de l'énergie cet hiver.

Le Maire, Marie-Madeleine HAMARD

# RECENSEMENT DES PERSONNES VULNÉRABLES



L'apparition de conditions climatiques exceptionnelles (inondations, feux de forêts, etc.) ou d'accidents majeurs peut mettre en danger les personnes «à risques» (personnes isolées, séniors, ou à mobilité réduite, etc). Si vous faites partie de ces personnes vulnérables, vous pouvez être recensé(e) au sein du Plan Communal de Sauvegarde afin d'optimiser le délai de prise en charge en cas de catastrophe naturelle.

Pour cela, il suffit de vous faire recenser au moyen du formulaire téléchargeable sur le site internet de la mairie : https://ouzouersurloire.fr/plan-communal-de-sauvegardepreambule-et-questionnaires ou en format papier à l'accueil de la mairie.

### CHEMIN DE FLACARNEUX

Modification sens de circulation Chemin de Flacarneux



Des riverains du chemin de Flacarneux, nous ont alertés sur un problème devenu majeur, mettant en danger la sécurité des promeneurs à pied ou en vélo sur le secteur en terre, allant des ateliers municipaux au chemin des Brosses, dangerosité due à l'importance de la circulation des véhicules et à leur vitesse excessive. Rappelons que cette partie de chemin n'est pas prévue pour une circulation aussi importante de véhicules, ce, depuis la mise en sens unique de l'allée des Acacias.



Pour toutes ces raisons, le conseil en accord avec les riverains a pris un arrêté limitant la circulation sur cette partie de chemin.

#### ARRÊTÉ MUNICIPAL RÉGLEMENTANT LA CIRCULATION CHEMIN DE FLACARNEUX

ARTICLE 1: La partie du chemin de Flacarneux à l'angle du chemin des Brosses jusqu'à l'angle du chemin rural du Pommereau est mise en « voie sans issue ».

La partie du chemin de Flacarneux depuis l'angle du chemin rural du Pommereau vers le chemin des Brosses est totalement fermée.

La partie de la rue de Flacarneux qui part du carrefour de la rue de l'Ecu jusqu'au chemin de Flacarneux est mise en voie sans issue.

**ARTICLE 2**: Cet arrêté sera effectif à compter du vendredi 25 novembre 2022 à 14 heures et la signalisation sera mise en place.

**ARTICLE 3**: Madame la Secrétaire Générale de la ville d'OUZOUER SUR LOIRE est chargée de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié et affiché.

### CONCILIATEUR DE JUSTICE

La prochaine permanence du conciliateur de justice sera le 4 janvier 2023.



# CONSEILS DE QUARTIERS



Depuis un an, les conseils de quartiers, répartis en 7 secteurs, ont été l'occasion de vous rencontrer et d'échanger.

Ils vous ont permis d'être mieux informés, et d'exprimer vos attentes pour améliorer la vie quotidienne (aménagements de notre commune, éclairage public, etc.).

Vous retrouverez tous les comptes rendus des conseils sur le site de la mairie à l'adresse cidessous:

https://ouzouersurloire.fr/comptes-rendus-de-reunions-de-quartiers

### PLACE DE L'ORATOIRE



Un nouveau service

Marie Ange LAZARO

Psychograticienne-

Psychopraticienne-Psychanalyste Praticienne en Mandalas

Ateliers de Pratiques et de Créations Renseignements : **06 74 58 19 79** 



Marie – Ange LAZARO

Psychopraticienne - Psychanalyste
Ateliers Mandalas Détente et Connaissance de Soi

Enfants, Adolescents, Adultes, Couples, Familles
Consultations sur rendez-vous
06 74 58 19 79
Siret 79101950800021

## UN ORATORIEN CHAMPION DE FRANCE

Apprenti paysagiste, cet oratorien est lauréat du concours « Un des meilleurs apprentis de France 2022 Jardinier Paysagiste, à seulement 17 ans.

Alban BUCAILLE 17 ans est actuellement en Bac Pro « Aménagement Paysager » en CFA Agricole de Bellegarde et en alternance dans l'entreprise Méthivier Jardin à Saint Benoit sur Loire.

C'est après avoir remporté les médailles d'or départementales et régionales en mai dernier, qu'Alban s'est qualifié pour la finale nationale du « meilleur apprenti de France 2022 » dans la catégorie « Jardins / Espaces Verts ». Les médaillés d'or de chaque région se sont retrouvés pour la finale nationale à Antibes (Alpes-Maritimes) le 24 septembre dernier.

Alban défendait avec fierté au niveau national les couleurs de son CFA, de la région Centre Val de Loire et la commune d'Ouzouer sur Loire.

Après une journée d'épreuve intense, Alban a décroché le titre d'un des Meilleurs Apprentis de France 2022, concours qui récompense les



candidats âgés de 16 à 21 ans illustrant un savoirfaire d'excellence âgés de 16 à 21 ans.

Ce concours se déroule en deux étapes. Une épreuve pratique de 6 heures et une épreuve théorique avec des questions techniques et reconnaissance des végétaux à nommer en noms latins.

Le jury est composé de professionnels en activité et de retraités souvent anciens médaillés d'or (MOF).

La remise officielle de toutes les médailles d'or des meilleurs apprentis de France 2022 aura lieu au théâtre du Châtelet à Paris en février prochain, en présence des Meilleurs Ouvriers de France et de personnalités du monde politique et économique.

# **JEUNESSE**

### CONSEIL MUNICIPAL ENFANTS



IVI



Le maire et ses adjoints

#### **ÉLECTIONS DU CONSEIL MUNICIPAL ENFANTS**

Jeudi 20 Octobre 2022

- le maire Zackary BONGIBAULT
- l'adjoint commission intergénérationnelle Aleyna BARAN
- l'adjoint commission environnement Soline GAZIN
- l'adjoint commission animation Hippolyte QUELQUEJAY
- l'adjoint commission scolaire Lilou GONDRY



Election du CME



Le CME était présent à l'occasion des cérémonies du 11 Novembre.

# SOCIAL



ESPACE DES PERMANENCES SOCIALES ESPACE GAND 58 rue de la Forêt à OUZOUER SUR LOIRE

MISSION LOCALE Dernier mercredi du mois Matin

Après-midi (sur RDV) Tel. Mission locale GIEN **Mme CORPINOT** 

02.38.67.25.62



Mme MARTIN / Mme ROLLAND

Lundi après-midi (tous les 15 jours) Prise de RDV au 02.38.05.23.23

Semaine paire

Uniquement sur rendez-vous

#### SERVICE PÉNITENTIAIRE **D'INSERTION ET DE PROBATION**

Permanences le 1er lundi du mois en mairie





## PERMANENCES SOCIALES

des Missions ocales



Distribution du muguet aux séniors le 1er Mai 2022 par le CME

#### **FAMILLES** RURALES

Mardi 8h30 - 16h30 Mercredi 8h30-17h Vendredi 8h30-17h

Assistante de secteur Emilie BRIAIS 02.38.38.31.56 / 06.81.40.35.19



#### **CARRÉ ROUGE**

Les 14 et 28 Décembre 2022 Présent Place du Comice

Les prochaines dates 2023 seront affichées en mairie et sur le panneau lumineux 06.66.54.98.09



**CONCILIATEUR DE JUSTICE** 

La prochaine permanence sera le 4 janvier 2023.



## **MAISON DES JEUNES**

#### Création d'une maison des jeunes

Notre commune met à disposition des locaux à la communauté de communes (locaux situés derrière la caserne des pompiers).

La gestion et l'encadrement seront réalisés par la communauté de communes.

Les activités seront ouvertes tous les mardis et mercredis.

Les jeunes participeront à l'aménagement des locaux avec des meubles de récupération pour customisation. La MDJ accueillera les jeunes de 11 à 17 ans.

Ouverture prévue courant janvier



#### LE REPAS DES SENIORS

Le traditionnel repas des seniors avec animations du mois de décembre est reporté au dimanche 26 mars 2023.

## **PLUS DE 70 ANS**

Les bons pour les fêtes de fins d'années vont être envoyés début décembre, toutes les personnes qui n'auraient pas reçu leurs bons, doivent se rapprocher de la mairie.

# **TRAVAUX**



#### Externes:

• réhabilitation de l'arrière du bâtiment de la poste en cabinet de consultation. Les infirmières en prendront possession début décembre,



- installation d'une climatisation dans le bâtiment des infirmières et kinésithérapeutes,
- reprise et renforcement de l'entrée « école élémentaire »,
- remplacement de 3 radiants de chauffage au gymnase,
- renforcement et réfection de chaussée place du Comice/allée des Acacias.



#### Internes:

- création de 2 bureaux et d'une salle associative à l'espace Gand,
- réaménagement d'un local commercial à l'oratoire.
- installation de mobilier urbain à l'étang communal,
- nettoyage des façades de la mairie, de l'espace Gand et du foyer Carnot,
- remplacement de mobilier dans une classe de l'école élémentaire.
- remplacement de 12 radiateurs à l'école élémentaire,



- reprise et création d'un réseau d'eau pluviale au groupe scolaire,
- remplacement des plafonniers en led dans 3 classes et 1 local commercial.
- création d'un abri bus à "l'Orée du Bois" quartier "des Brosses".
- sécurisation du carrefour du Marchais Mignon (panneaux clignotants solaires),
- aménagement sécuritaire rue de l'Écu,
- création de 2 terrains de pétanque,
- aménagement d'une piste cyclable allée des acacias.



#### En cours:

- démontage de l'abri bus allée des acacias,
- remplacement de points lumineux en led sur l'éclairage public des rues Henry Armenault et chemin de Châtillon,
- réfexion du dôme du gymnase,
- végétalisation d'une partie de l'ancien cimetière par hydromulching.



#### Qu'est-ce que l'hydromulching?

L'hydro-mulching est une émulsion composée de fibres de bois de cellulose recyclée, gélifiant, fixateur, eau, fertilisants, activateur de germination, mycorhizes et une semence adaptée.

C'est une alternative à :

- l'usage des herbicides,
- la végétalisation des sols difficiles et pauvres,
- un entretien moins contraignant,
- l'utilisation de variétés très résistantes aux aléas climatiques,
- l'amélioration de l'esthétique des lieux.

#### À venir :

• réparation d'un tronçon du réseau d'assainissement rue Henry-Millet.

# **URBANISME**

Communauté de communes du Val de Sully

## PLUI

# LES ACTUS



PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

# C'EST PARTI!

La Communauté de communes du Val de Sully a lancé l'élaboration de son Plan Local d'Urbanisme intercommunal. Le bureau d'études Terr&Am, basé à Villemandeur, a été missionné pour accompagner et assister la collectivité dans cette procédure.

Le PLUi vient répondre à plusieurs objectifs, notamment :

- > Définir un projet d'aménagement de territoire
- > Développer le territoire selon les secteurs en adéquation avec les équipements existants, les commerces et services
- > Réfléchir sur la consommation de l'espace urbain, la préservation de l'outil agricole et le maintien de la biodiversité et la qualité des paysages
- > Valoriser le bâti existant
- > Prendre en compte les évolutions législatives récentes

#### C'est quoi un PLUi

C'est un document qui définira les zones constructibles et encadrera les possibilités de construction, en établissant des règles d'utilisation du droit des sols.

# COMMUNES, HABITANTS, ACTEURS LOCAUX TOUS CONCERTÉS

Chaque commune a désigné deux référents PLUi, qui seront associés aux différentes étapes de l'élaboration du document ; ces référents seront en charge de la transmission des informations entre les communes et la Communauté de communes. N'hésitez pas à vous rapprocher de vos référents communaux pour obtenir plus

d'informations sur l'élaboration du document.

La phase étude a débuté à l'automne avec la réalisation du diagnostic territorial et l'organisation notamment de plusieurs ateliers participatifs. Une restitution de ce diagnostic est prévue au début de l'année 2023, avec la tenue notamment de plusieurs réunions publiques.

+ d'infos : plui@valdesully.fr 02 38 35 05 58

Un cahier d'expression est présent en mairie pour exprimer vos suggestions, besoins et idées.

Toutes les demandes seront traitées par la Communauté de Commune du Val de Sully.

### **MAISONS FLEURIES**

La remise des prix aux lauréats du concours des maisons fleuries a eu lieu le jeudi 17 octobre 2022.



Lauréats des maisons fleuries : Mme PICOCHE Brigitte Mr BURGEVIN DIDIER Mr COSTA LUIS FLORINDO Mr BRASDU Bernard Mme DREFIER-FOUGERON SYLVIE HUGUET ILSE Mr PINTO ROGER Mme PENOT VIVIANE Mme AMAURY Agnès Mme LAMBERT ANNICK Mme BOUCHACOURT Arlette Mme LEGROUX Gisèle Mme et Mr BRIOU Marcel et Janine Mr GAUDIN Patrick Mr ROBINEAU Alain

# FESTIVITÉS 2022















La fête de la musique



Feu d'artifices du 13 Juillet



14 Juillet



Vide grenier



20 ans de la balade oratorienne



Gala
JAY DANCE



Fête paysanne



Cuisine du monde



Soirée Disco



Forum des associations



Salon d'art



70 ans du Réveil







Octobre rose



9

Citrouillade

# LES ASSOCIATIONS

# LE RÉVEIL





#### **UNE ANNEE FOLLE POUR LES 70 ANS DU REVEIL**

Une fois terminée la longue période de confinement, le groupe du Réveil a pu reprendre ses activités d'entraînement les vendredis soirs salle Carnot et surtout ses représentations lors des cérémonies et manifestations festives dans notre commune d'Ouzouer ainsi qu'à la demande à Dampierre en Burly.

Nous recherchons toujours activement de nouvelles recrues confirmées ou non et proposons 3 missions d'intérêt général en aide et logistique pour la phase 2 du Service National Universel pour qui veut bien rejoindre notre groupe festif.

# L'AMICALE PÉTANQUE OUZOUER/ DAMPIERRE



La pétanque d'Ouzouer/Dampierre compte cette année 58 licenciés et a eu quelques résultats en championnat du Loiret mais aussi en championnat de ligue du centre. Elle organise l'année prochaine au boulodrome Gervais Prieur d'Ouzouer-sur-Loire le championnat du Loiret Triplette Mixte et un Grand Prix de la ville Ouzouer/Dampierre.

Contact: Jean-Luc LA SOUDIERE 06.98.69.15.21

## LA COMPAGNIE D'ARC D'OUZOUER-SUR-LOIRE



Faire du tir à l'arc, c'est pratiquer un sport individuel, familial ou collectif. C'est venir tirer par plaisir, par envie, pour se détendre ou se dépasser. C'est apprendre à se connaître, à se maitriser, être seul face à la cible ou faire partie d'une équipe. C'est pour les femmes, les hommes, les jeunes, les anciens, les droitiers, les gauchers, dedans, dehors.

La Compagnie d'arc d'Ouzouer-sur-Loire vous accueille les lundis de 20h00 à 22h00, les mercredis de 19h00 à 20h30 et pour l'initiation, les vendredis de 18h00 à 20h30.

Plus de renseignements au 06.73.74.16.16 / 02.38.35.65.06

Courriel : clubouzouersurloire@wanadoo.fr Site internet : compagnie-arc-ouzouersur-loire.e-monsite.com

### SECTION JUDO



Gien udo

Gymnase/Dojo Rue Fouchard Cours dispensés par professeurs diplômés d'état

EVEIL JUDO enfants nés en 2018/2017 MINI POUSSINS nés en 2016/2015 POUSSINS nés en 2014/2013 BENJAMINS nés en 2012/2011

Plus d'info : AS GIEN asgienjudo45@gmail.com

### ACINTO



Nouveaux locaux rue de la forêt pour l'association

### **CLUB YOGA**



Contact : Françoise AUBERT 02.38.67.54.92

### **ASTRO CLUB**



Nos activités:

- Observations du ciel
- Initiation et perfectionnement à l'astronomie
- Animations scolaires

Rendez-vous : Chaque semaine, les vendredi ou samedi soir en alternance au boulodrome, rue Henri Millet à Ouzouer sur Loire

Contact: 06 52 48 98 75 astro.ouz@gmail.com www.astroclubouzouer.fr



# ASSOCIATION DES FAMILLES ET AMIS DES ANCIENS DU MAQUIS DE LORRIS (AFA AM)

#### Nouvelle date de la cérémonie

Après consultation du conseil d'administration de l'AFAAM et des communes de Dampierre-en-Burly, Les Bordes, Lorris, Montereau, Ouzouer-sur-Loire, Varennes-Changy, Vieilles-Maisons-sur-Joudry et face à la répétition des risques de feux en forêt en période estivale, l'AFAAM a choisi de déplacer la date de la cérémonie mémorielle annuelle.

Ainsi, dès 2023, la cérémonie aura lieu le dimanche 10 septembre prochain, au Carrefour de la Résistance.



#### Projet mémoriel

Le Carrefour de la Résistance doit rester un haut lieu de mémoire. L'AFAAM travaille actuellement avec l'ONF, l'état, les communes qui l'accompagnent et les associations patriotiques sur un vaste « Projet Mémoriel Maquis de Lorris » qui inclut la mise en sécurité des maisons forestières de Lorris, Les Bordes, Montereau, un parcours mémoriel autour du Carrefour de la Résistance et l'aménagement paysager de la prairie à l'arrière des cénotaphes pour un espace dit « Jardin du Souvenir ».

Le projet avance, l'objectif étant – au moins partiellement – qu'il puisse être présenté à la cérémonie du 80ème anniversaire, en 2024.



Denis Godeau, président Claudine Boënnec, secrétaire Contact : 06 89 63 31 39 afaam.lorris@orange.fr

# **ÉTAT CIVIL**

# NAISSANCES

#### **MARIAGES**



LONG Gustave	14/04/2022	ANDREAULT Cyril et	04/06/2022
AULNETTE Isia	26/04/2022	DELPIERRE angélique	ß.
FIGUEIREDO Matéo	18/05/2022		
<b>BOUTTIER Ewen</b>	23/05/2022	<b>BRANGER</b> Quentin et	02/07/2022
<b>DELAISSE Nathan</b>	03/06/2022	SCHAFFAUSSER Elodie	
<b>THOMAS Soline</b>	08/07/2022		
PORON Antoine	26/07/2022	GONÇALVES Emmanuel 09/07/2022	
LE MOAL LE LANN Nathan13/08/2022		et BOUZALIM Anissa	
CHEVALLIER Raphaël	16/08/2022		
CHEVALLIER Alice	16/08/2022	LEPARC Arnaud et	06/08/2022
VADENNE Lino	30/08/2022	FELIPE Isabelle	
<b>DOUSSET Weslaw</b>	06/10/2022		
		AUVRAY Noël et	17/09/2022

04/05/2022
11/06/2022
12/06/2022
06/07/2022
17/07/2022
20/07/2022
14/08/2022
15/09/2022
27/09/2022
30/09/2022
08/10/2022
18/10/2022
23/10/2022
03/11/2022

PORTELETTE Brigitte

# LA COMMUNE ET SON PASSÉ





Souvenirs d'il y a 90 ans : 1930

L'administration aux environs de l'année 1930 était la suivante :

#### LA MUNICIPALITÉ :

Maire : Dumas Victor. Adjoint : Agogué Félix.

Secrétaire : Audry André.

Conseillers municipaux: Millet Henri, Audry André, Robillard Constant, Foucher Georges, Marois Célestin, Corbey Eugène, Lemaire François, Pinon Léon, Gay Pierre, Corbery Ismaël.

Garde-champêtre : Giboin. Tambour de ville : Fichot. Cantonnier de Loire : Foucher Georges. Cantonnier Ponts et Chaussées: Ragu. Huissier: Taureau, Notaire : Me Visconte. Percepteur: Claneau. Receveur Postes : Mme Galopin. Facteur : Robillard.



#### LES ÉCOLES :

Directeur école des garçons : M. Astruc.

Adjoint : Mme Astruc.

Directeur école des filles : Mme Poisson. LA PAROISSE : Curé : Abbé Renard.

Chef-lieu de canton, semi-rural, situé dans l'arrondissement de Gien, Ouzouer ne comptait guère que 900 habitants à cette époque. La superficie est de 3 400 hectares, dont 1 200 hectares de forêt domaniale.

Dans le bourg, quelques maisons étaient encore en torchis. Parfois, une seule pièce servait tout à la fois de cuisine et de chambre avec la cuisinière au milieu de la pièce et, dans un coin, le lit complètement caché par de lourds rideaux montés sur baldaquins.

Les plus aisés bénéficiaient de deux ou trois pièces, installés dans les meubles rustiques hérités des parents, où trônait une pendule à balancier (comtoise) si recherchée de nos jours. La maie permettait le rangement des victuailles et une commode à tiroirs, celui du linge.



Chaque ménage cultivait un bout de jardin, élevant poules et lapins. Les femmes allaient dans les champs à l'herbe pour nourrir ces lapins. Les hommes, pour leur part, travaillaient, soit dans les fermes ou à la scierie, ou encore à l'usine de poteaux. Les naissances se passaient à domicile : nous avions une sage-femme. La plupart des bébés étaient élevés au sein ou au biberon de lait de vaches et de chèvres. Une grosse « sucette », d'une façon constante arrêtait les pleurs.

Enfant, on s'amusait avec peu de choses, boîtes vides, balles, cordes à sauter, caisses et ficelles pour faire des traîneaux.



Dès la sortie de l'école, vers 13 ans, les filles, si elles n'aidaient pas à la maison, partaient comme les garçons en apprentissage, ou devenaient domestiques de ferme. Il n'y avait que quelques exceptions, certaines continuaient leurs études grâce à des bourses, aidant les familles.

(A suivre)